**3- Plan de relève appliqué à la Coopérative de Travail Les Constructions Ensemble, à Québec, Qc.**

**De mars 2013 à août 2016.**

1. **Année 2013 :** 
   1. Hiver 2013 : Conférence à l’Association de la Construction du Québec, par un spécialiste de la relève dans les entreprises de construction.
   2. Engagement de cette ressource pour 2 ans.
   3. Signature d’un plan de relève pour la transmission de l’entreprise coop à de plus jeunes membres.
   4. Travail sur le cédant-dernier membre-fondateur.
      1. Sécurité financière.
      2. Préparation psychologique.
      3. Travail de champs d’intérêts autres que le travail.
   5. Travail sur le-s releveur-s : 8 personnes.
      1. Diagnostic de l’entreprise.
      2. Psychologue industriel.
      3. Indentification des besoins de formation.
2. **Année 2014 :** 
   1. Avril 2014 : Lac-à-L’Épaule : tous les membres et Alain Bridault, de la Coop Orion.
      1. Réponses à un questionnaire sur les valeurs et l’organisation dans la coop.
      2. Utilisation du diagnostic de l’entreprise.
      3. Analyse de la structure verticale : estimation, gérance et administration.
      4. Mise en place d’une structure horizontale pour livrer les contrats de construction.
      5. Formation par les administrateurs sur l’accréditation pour la licence à la Régie du Bâtiment.
   2. Rencontre de 3 entreprises qui ont connu une relève, un  transfert ou une continuité.
      1. 1 entrepreneur électricien.
      2. 1 métallurgiste.
      3. 1 coopérative : La Barberie.
      4. Une rencontre de ce que nous retenons utile pour notre coop.
   3. Soutien d’Emploi-Québec pour le maintien des emplois dans le Centre-Ville de Québec.
3. **Années 2015:**
   1. Février 2015 : second Lac-à-L’Épaule sur la prise en charge de la coopérative par les membres. Animateur et formateur : Alain Bridault.
   2. Réduction du temps de travail du cédant.
   3. Formation par les releveurs :
      1. Gestion des ressources humaines.
      2. Processus de décisions…
      3. Soutien du Réseau de la Coopération du Travail du Québec.
   4. Quelques lacunes à combler.
4. **Année 2016 :**
   1. Hiver 2016 : 3e Lac-à-L’Épaule.
   2. Ajustements nécessaires.
   3. Départ du fondateur en août 2016.
   4. Présence volontaire au Conseil d’administration.
5. **Résumé :** 
   1. Ce processus aura pris 3.5 à 4 années.
   2. La précipitation et l’impatience est mauvaise conseillère.
   3. Ajustements nécessaires entre 2 générations.
      1. *Les boomers sont mariés à une entreprise pour la vie.*
      2. *Les X et Y sont mariés à leur qualité de vie. Comment intégrer le fait d’investir le temps nécessaire pour faire rouler une entreprise collective?*
   4. Prise de contrôle temporaire possible par 1-2 individus aux intérêts précis.
   5. Processus de relève au ralenti pendant les saisons de chantier ou quand un chaînon est faible ou quand le responsable néglige ses responsabilités.

Paul-Yvon Blanchette.